
Les cadres exécutifs ont nommé un groupe de travail et l'ont chargé de créer une Déclaration d'affirmation concernant l'égalité des femmes et des hommes dans le leadership au sein des APDC. Il ne s'agit pas là d'une position nouvelle, mais plutôt d'une réflexion à la lumière de notre position existante, résumant notre compréhension des Écritures et de l'histoire de notre Fraternité. Cette Déclaration d'affirmation a été révisée, amendée et approuvée par l'Exécutif général en juin 2018.

DÉCLARATION D’AFFIRMATION DES APDC CONCERNANT L’ÉGALITÉ DES HOMMES ET DES FEMMES DANS LE LEADERSHIP

INTRODUCTION

C'est en 1998 que les membres votants des Assemblées de la Pentecôte du Canada ont adopté une résolution concernant le rôle et la place des femmes au sein d'un ministère accrédité et de gouvernance; ce fut l'aboutissement d'un processus qui dura plusieurs décennies. Des femmes ont été ordonnées au sein des APDC depuis 1984. Ladite résolution de 1998 anticipait la pleine implication, sans limites, des femmes, et ce à tous les niveaux de notre Fraternité en permettant « ...l'inclusion des deux sexes dans tout ce qui a trait au processus d'accréditation, de même qu'aux qualifications des candidats aux postes de cadres élus de l'Exécutif de District et général ».

Force est d'admettre que, deux décennies plus tard, même si la résolution fut acceptée, la position officielle affirmant l'égalité entre les femmes et les hommes n'a pas été concrétisée. Les femmes continuent d'être largement sous-représentées, tant dans la vocation pastorale qu'aux postes de gouvernance des districts et au national, et ce, malgré l'augmentation significative du nombre de leurs inscriptions dans nos écoles bibliques. Nous percevons donc un écart entre notre position officielle et notre réalité vécue.

Le présent document se veut une Déclaration d'affirmation de notre position égalitaire dans le contexte du ministère du leadership. Vous y trouverez un résumé historique et des considérations théologiques présentant notre position. L'intention est de présenter un début de point de référence pour les églises et les titulaires accrédités qui désirent un énoncé clair de nos croyances, en particulier quand vient le temps de prendre des décisions en vue de combler les besoins à des postes de leadership dans leur contexte. Vous trouverez des ressources suggérées et référencées ci-dessous; d'autres seront élaborées plus tard.

NOTRE HISTOIRE

Les femmes ont toujours été participantes à l'œuvre dans l'histoire moderne du pentecôtisme. Le 1^{er} janvier 1901, Agnes Ozman, prédicatrice du mouvement de sainteté à Topeka au Kansas, a reçu le baptême du Saint-Esprit, initiant ainsi l'histoire moderne du pentecôtisme en Amérique du Nord. En 1906, l'expérience pentecôtiste s'est répandue à la Azusa Street Mission en incluant les deux sexes. Lors de la fondation officielle des Assemblées de Dieu des États-Unis (AOG) en 1914, les femmes représentaient près d'un tiers de leur clergé.

En novembre 1906, Ellen Hebden reçut le baptême du Saint-Esprit à Toronto. En 1910 on dénombrait déjà 14 nouvelles assemblées au Canada, la plupart en lien avec la mission Hebden à Toronto. Perçue comme

l'accomplissement de la prophétie de Joël (2.28-29; cf. Actes 2.17-18), cette nouvelle Pentecôte conférait une responsabilité égale à tous ceux qui répondaient à l'appel que Dieu place sur leur vie. L'édition de janvier 1908 de *The Apostolic Faith* déclarait : « Quand notre Seigneur a répandu la Pentecôte, il a rassemblé toutes les femmes fidèles avec les autres disciples dans la chambre haute et Dieu les a tous baptisés dans cette même pièce sans faire de différence. Toutes les femmes ont reçu l'onction de l'huile du Saint-Esprit et ont été rendues capables de prêcher tout comme les hommes¹. » Les hommes étaient encouragés à appuyer les femmes comme ministres : « Il est contraire aux Écritures que la femme qui reçoit un appel n'ait pas la part à laquelle Dieu l'appelle en vue de l'œuvre du salut. Nous n'avons pas le droit de lui nuire, mais nous devons... encourager la femme dans son œuvre ».

Les premières éditions de périodiques pentecôtistes font référence aux ministères de la femme comme étant une évidence. Tout juste avant la composition des Assemblées de la Pentecôte du Canada organisées en 1919, sept d'une liste de 15 missionnaires étaient des femmes – évangélistes, pasteures, enseignantes et missionnaires. Elles dirigeaient des campagnes d'évangélisation, fondaient des églises, établissaient des écoles et traduisaient les Écritures, jetant ainsi les bases de l'expansion de la Fraternité partout au Canada et outre-mer.

À nos débuts, le retour de Christ semblait imminent, l'évangélisation était à son summum et les règlements moins importants. Toutefois, le temps passant, il s'avéra nécessaire d'établir un certain ordre afin de préciser la doctrine et de guider les efforts missionnaires et l'établissement des écoles bibliques. Alors, que grandit l'organisation et que les structures furent mises en place, les règlements formulés ont eu tendance à protéger les croyances promulguées par le groupe dominant. Même si les femmes étaient présentes au moment de la fondation des APDC en 1919, les premiers dirigeants étaient des hommes, et le Protocole d'entente stipulait que le mouvement se devait d'être contrôlé par des anciens et des pasteurs ordonnés, qui se trouvaient être tous des hommes.

La voie vers l'ordination pour les femmes des APDC est déterminée par « l'autorité » que confère l'ordination et le degré d'autorité que celles-ci peuvent détenir. L'accréditation en tant que « femme ouvrière » APDC (qui deviendra plus tard Licence ministérielle pour femmes) requérait la même préparation que l'ordination, mais ne conférait pas le même statut. À partir de 1950, les femmes détenant cette accréditation pouvaient voter lors des Congrès généraux, et à partir de 1960, pouvaient célébrer un mariage.

Dans les années de l'après-guerre, l'église a généralement adopté le même point de vue que celui de la société : dans les années 1950, les femmes qui avaient intégré le marché du travail pendant les années de la guerre ont été redirigées vers leur foyer. Au début des années 1970, le manque de représentation féminine dans le pastorat des APDC était préoccupant au point qu'une commission d'étude fut instaurée. L'ordination des femmes fut l'objet d'un débat en 1978 et en 1980, mais chaque fois le vote ne parvint pas à la majorité requise des deux-tiers et d'autres études furent commandées. En 1984, la résolution #6 fut à nouveau présentée et fut acceptée par 90 % des votants, accordant l'ordination aux femmes mais avec un accès limité à l'autorité au niveau institutionnel. Au mois de décembre de la même année, C.M. Ward déclarait dans le magazine *Pentecostal Testimony* : « La démarche entreprise consistant à permettre que les femmes puissent prêcher n'est pas seulement moralement correcte, mais moralement obligatoire... La volonté de Dieu est d'atteindre les âmes, quel que soit le sexe de l'ouvrier en place². » La dernière limite constitutionnelle imposée aux femmes fut retirée lors du Congrès général de 1998.

En date du mois de janvier 2016, environ 6 % des titulaires accrédités occupant le poste de pasteur principal étaient des femmes.

CONSIDÉRATIONS THÉOLOGIQUES

On retrouve au sein des évangéliques divers points de vue en ce qui concerne le rôle des femmes dans le

¹ "Who May Prophesy?", *Apostolic Faith* vol. 1, no. 12, 1908.

² Ward, C. M. "Women Preachers – The Gospel Has No Gender," *Pentecostal Testimony*, December 1984, 14.

ministère. Certains plaident pour une autorité restreinte de la femme dans les positions de leadership du ministère (on parle souvent de position « complémentariste »), alors que d'autres maintiennent que le rôle des femmes ne devrait être nullement restreint à cet égard (position souvent qualifiée d'« égalitaire »). Les APDC valorisent la diversité unique qu'apportent les femmes comme les hommes au Corps de Christ, tout en affirmant le point de vue égalitaire selon lequel les femmes ne doivent pas être restreintes dans le rôle qu'elles remplissent dans le ministère chrétien et qu'elles peuvent fonctionner avec une autorité égale avec leurs collègues masculins dans le cadre du leadership.

1. Dieu utilise les gens pour qu'ils occupent des positions en fonction de leur capacité et de leur appel et non de leur sexe (Ga 3.28). Nous réaffirmons que le jour de la Pentecôte a établi un peuple prophétique constitué de croyants animés par l'Esprit, sans restriction quant à leur race, leur rang social ou leur sexe (Ac 2.16-18; cf Jl 2.28-29).
2. Le récit de la création indique une mutualité et non une hiérarchie en ce qui a trait au sexe d'Adam et d'Ève. Tous deux furent appelés à porter l'image de Dieu et à dominer sur la création. Le mot *ezer* traduit par « aide » (Gn 2.18, 20) n'indique pas une soumission, mais plutôt un partenariat mutuel. Il est utilisé plusieurs fois pour décrire comment Dieu aide les autres, dont Israël (Ex 18.4; Ps 124.8). La notion de hiérarchie entre l'homme et la femme n'est introduite qu'après la chute.
3. Tant dans l'AT que dans le NT, les femmes occupent des postes de leadership. Par exemple, dans l'AT il y a Miryam (Ex 15.20) et Déborah (Jg 4.4). Dans le NT on retrouve Anne (Lc 2.36, 38) Phoebé (Rm 16.1-2), Priscille (Ac 18.26; Rm 16.3); il y a aussi « l'élue » qui semble être pasteure (2Jn 1). Une mention particulière doit être faite de Junia (Rm 16.7) qui servait comme apôtre.
4. Paul était déterminé à aider les églises à maintenir la paix, la vérité et leur réputation au milieu de la culture environnante. Ce faisant, nous remarquons que des particularités culturelles sont introduites dans les écrits de Paul qui semblent restreindre le rôle de la femme dans le ministère; toutefois, il faut comprendre que celles-ci correspondent à une situation donnée dans un contexte culturel particulier plutôt qu'à des directives universelles. Autrement dit, si Paul a restreint le rôle des femmes dans l'église dans certains contextes, ces cas particuliers doivent être compris comme des accommodements temporaires par rapport à l'intention divine plus large de voir les femmes et les hommes servir de manière égale au sein du leadership de l'église. Les exemples qui suivent montrent comment une compréhension contextuelle de certains de ces passages difficiles nous aide à identifier les instructions de Paul comme étant des restrictions face à des situations particulières et exceptionnelles concernant les femmes dans l'église. Ces instructions ne devraient pas être interprétées comme signifiant que le rôle des femmes dans le leadership devrait être restreint en tout temps et en tout lieu.

a. 1 Corinthiens 11.1-16

Dans ce passage, certaines questions difficiles sont soulevées, dont l'emploi que fait Paul du mot « tête » (*kephalē* au v.3) pour décrire la relation de l'homme avec la femme. S'il existe tout un débat sur la définition du mot « tête » (indique-t-il une « autorité » ou une « source »?), la définition de ce terme n'est pas la base ultime sur laquelle notre interprétation doit être fondée. En fait, le point essentiel du passage nous aide à identifier la nature culturelle des instructions de Paul. Les femmes avaient pour instruction de prophétiser en ayant la tête voilée afin de faire preuve d'une pudeur appropriée dans le culte et d'éviter ainsi la discorde (un problème significatif à Corinthe). Craig Keener note que, dans le contexte du premier siècle, les femmes portaient souvent un voile comme gage de pudeur, mais il est aussi possible que les femmes plus riches dans l'église faisaient étalage de leurs belles coiffures et de leurs parures, se distinguant ainsi des membres plus modestes. En bref, l'assemblée devait éviter (dans ce cas, parmi les femmes) les influences mondaines de manque de décence en ce qui touche à la sexualité et/ou à la richesse.

Paul souligne donc les normes culturelles qui aident les femmes corinthiennes à faire preuve d'humilité à l'image de Christ, préoccupé qu'il était de la réputation de l'église et des autres membres moins privilégiés de l'église. Il faut aussi souligner que Paul n'a pas recours à ce langage au sujet de la tête dans les versets 11 et 12 où il met plutôt en évidence l'interdépendance des hommes et des femmes « dans le Seigneur ». De plus, il est significatif que Paul n'interdit pas aux

femmes de prophétiser (une parole empreinte d'autorité de la part de Dieu adressée à tous les membres de l'assemblée, hommes et femmes). Il introduit seulement une condition simple aux femmes désirant parler dans une telle position d'autorité. En somme, ce passage ne contient pas de restrictions quant à un rôle de ministère de la parole pour les femmes.

b. 1 Corinthiens 14.34-35

Paul appelle l'église à maintenir l'ordre dans l'adoration collective. Parmi les multiples problèmes de l'église de Corinthe, il y avait celui de femmes qui interrompaient les réunions en posant des questions en public, probablement dû à leur manque d'instruction concernant les questions en rapport avec les Écritures. (Les femmes étaient généralement privées de toute éducation formelle au premier siècle.) Puisque 1 Co 11 enseigne que la femme peut prier et prophétiser en public, la recommandation de « garder le silence » vise nécessairement autre chose — et ne peut pas être universelle. De toute évidence, Paul permettait à certaines femmes de prendre la parole à certaines occasions. De plus, d'autres (on peut supposer qu'il s'agissait de femmes et d'hommes) sont également exhortés à « garder le silence » dans ce même chapitre : ceux qui parlent en langues sans interprétation, et les prophètes qui ont déjà eu l'occasion de s'exprimer (1 Co 14.28, 30). Paul ne peut donc en aucun cas littéralement appeler certains membres à ne jamais ouvrir leur bouche. Il souligne plutôt le fait que le culte public d'adoration devrait être mené de façon ordonnée et profitable, sans interruption ou distraction inutile. Enfin, Paul n'a pas empêché les femmes de s'instruire (et peut-être de pouvoir ainsi plus tard contribuer par leur prise de parole publique), puisqu'il invite les épouses à poser des questions à la maison afin qu'elles soient ainsi mieux informées dans un cadre approprié.

c. 1 Timothée 2.9-15

Ce passage représente un défi car Paul donne clairement pour instruction aux femmes de ne pas enseigner (les hommes), et justifie cela en s'appuyant sur le texte de la création dans la Genèse. Toutefois, l'exhortation de Paul est donnée ici dans le contexte d'un enseignement erroné qui avait cours dans l'église d'Éphèse, ainsi que d'autres influences culturelles négatives. Paul soulève cinq points concernant les femmes, dont la nécessité d'apprendre en silence (les autres quatre concernent le fait de porter des vêtements coûteux, des coiffures somptueuses, de l'or et des perles — il est généralement accepté qu'il ne s'agit pas là d'instructions qui doivent être appliquées à la lettre de façon universelle). Le fait que l'appel à ce que la femme « se taise » fasse partie de cette liste souligne l'aspect surtout culturel de ce commandement; il serait arbitraire de considérer quatre de ces points comme « culturels » et le cinquième « universel ».

Quelle était donc la situation qui avait possiblement nécessité une telle restriction contre le fait que les femmes enseignent? Les lettres de Paul à Timothée à Éphèse soulignent le danger omniprésent des fausses doctrines. Les femmes qui étaient peu éduquées y étaient particulièrement vulnérables, étant plus enclines à se laisser séduire de par leur manque de connaissance (1Tm 1.3-20; 4.1-7; 6.6-10, 20-21; 2Tm 2.17). Ces questions étaient exacerbées par l'influence négative de la culture essentiellement patriarcale de cette région, qui prônait la supériorité féminine, dominée qu'elle était par le culte de la déesse païenne Artémis.

Artémis était vue comme capable d'apporter une vie nouvelle tout comme de la retirer si elle le voulait. Durant l'accouchement, une femme en appelait souvent à Artémis pour sa protection et le soulagement de la douleur. Ainsi, par opposition à la fausse idée païenne que c'est Adam qui fut séduit et qu'Ève était une héroïne supérieure, Paul écrit : « Ce n'est pas Adam qui a été séduit, mais la femme qui s'est rendue coupable d'une transgression... » Le sujet traité est donc non pas une quelconque hiérarchie universelle des hommes et des femmes en matière d'enseignement; il s'agit plutôt de dénoncer l'idée erronée selon laquelle n'importe quelle femme peut enseigner, même si elle n'a reçu aucune formation appropriée.

Qu'elle ait été créée ou qu'elle soit née en second ne disqualifie personne d'avoir part à un ministère de leadership; par contre, être dans l'erreur ou facilement vulnérable aux faux enseignements est un facteur disqualifiant — et cela s'applique autant aux femmes qu'aux hommes. Ultimement, Adam et Ève ont tous les deux transgressé la loi de Dieu, et les hommes comme les femmes ont besoin de la rédemption de Dieu (et Dieu, non pas Artémis, est aussi celui auprès duquel les femmes peuvent demander sa protection

pendant l'accouchement!) La Bible n'implique nulle part que la femme soit trompée ou séduite plus facilement que l'homme. Le fait que Paul attribue une grande valeur dans ses lettres aux collègues femmes qu'il y mentionne démontre qu'il ne les considérait nullement comme inférieures.

L'EXPÉRIENCE

L'expérience n'est pas la référence première ni la seule manière de connaître Dieu et sa volonté, mais c'est un des moyens qu'il nous a donnés. L'expérience nous a montré que des femmes ont été appelées et utilisées par Dieu dans toutes sortes de positions de leadership dans le ministère. Cela est évident par leur efficacité et le fruit qu'elles ont porté au service du Seigneur. Cela a été vrai depuis les débuts de l'église jusqu'à aujourd'hui, même quand les opportunités ont été limitées.

CONCLUSION

Nous reconnaissons que d'autres fraternités et dénominations peuvent avoir une autre position en ce qui concerne le rôle des femmes, et il n'est pas de notre intention de causer des divisions dans le Corps de Christ qu'est l'église universelle. Toutefois, bien que respectant ces différences, et continuant de répondre avec douceur et grâce, nous affirmons sans équivoque que notre Fraternité est attachée à une position égalitaire qui célèbre sans restriction les capacités des femmes au leadership au sein de l'église.

Étant donné que la position des Assemblées de la Pentecôte du Canada stipule que les femmes peuvent effectivement bénéficier d'une pleine accréditation et être équipées pour diriger ou occuper quelque fonction que ce soit, nous nous engageons à observer ce qui suit :

- Nous encouragerons les églises locales et les membres de notre Fraternité à enseigner de manière intentionnelle et à mettre en œuvre la position égalitaire au niveau de l'église locale.
- Nous nous engageons à recommander et développer de manière intentionnelle des ressources selon le besoin afin d'assister nos églises locales à enseigner et mettre en œuvre la position égalitaire au niveau local.
- Nous voulons intentionnellement célébrer et accueillir l'onction et l'appel de Dieu d'hommes comme de femmes au ministère professionnel, et ce, à tous les niveaux du leadership.

RESSOURCES RÉFÉRENCÉES

Boyd, Gregory A. Et Paul R. Eddy, *Across the Spectrum: Understanding Issues in Evangelical Theology*, 2^e éd., Grand Rapids: Baker Academic, 2009.

Keener, Craig S. « *Head Covering.* » *Dictionary of New Testament Background: A Compendium of Contemporary Biblical Scholarship*, éd. Graig A. Evans et Stanley E. Porter, 442-47, Downer Grove, IL Intervarsity Press, 2000.

Stackhouse, John G. *Partners in Christ: A conservative Case for Egalitarianism*, Downer Grove, IL Intervarsity Press, 2015.

AUTRES RÉFÉRENCES

Ces ressources sont proposées comme suggestions pour une meilleure compréhension. Elles n'ont cependant pas été créées par les APDC pas plus qu'elles ne sont cautionnées par elles.

Livres

Beck, James R. *Two Views on Women in Ministry (Counterpoints: Bible and Theology)*. Grand Rapids, MI: Zondervan, 2005.

McKnight, Scot. *Junia Is Not Alone*. Englewood, CO: Patheos Press, 2011. Kindle. McKnight, Scot. *The Blue Parakeet*.

Grand Rapids, MI: Zondervan, 2008.

Spencer, Aida Besançon. *Beyond the Curse*. Ada, MI: Baker Academic, 1989.

Ressources en ligne :

www.juniaproject.com

www.cbeinternational.org

www.margmowczko.com